

Questions orales

M. Bussières: Madame le Président, je n'ai pas lu depuis un certain temps le bulletin d'interprétation adressé aux employeurs et touchant aux bénéfices relatifs à un emploi. Je m'engage auprès du député et de la Chambre à revoir ce bulletin d'interprétation, et je pourrai sûrement, après l'avoir fait, donner plus de détails au député et aux autres collègues à ce sujet.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LA DÉCLARATION DU MINISTRE À PROPOS DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE FOURNIE PAR LES GRANDS LACS

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Hier, le ministre a visité un certain nombre de dépotoirs sur la rive américaine du Niagara. Après cette visite, il a déclaré qu'il allait convoquer de toute urgence une série de réunions avec des représentants des pouvoirs publics. Voici textuellement ce qu'il a dit à ce sujet:

● (1450)

... seulement une proportion infime des 2,000 substances dangereuses pour l'écosystème du bassin des Grands lacs qui ont été détectées...

... a été identifiée. Et d'un même souffle, le ministre a ajouté ce qui suit:

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la qualité de l'eau potable qui est fournie par les Grands lacs.

Le ministre pourrait-il nous dire ce que nous devons conclure de cette déclaration contradictoire? Ou l'eau est potable, ou elle ne l'est pas. Toutes les données prouvent qu'il y a un très grave problème de pollution des eaux, ce qui n'empêche pas le ministre de minimiser ce problème en faisant le genre de déclaration que je viens de citer. C'est insensé, madame le Président.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, je vais expliquer de quoi il retourne. Il vaudrait peut-être mieux que je signale à ce sujet, une série d'articles qui paraissent actuellement dans le *Globe and Mail* sur la question que le député vient de soulever.

Il ne fait aucun doute que les eaux des Grands lacs sont conformes aux normes actuellement en vigueur. Nos tests confirment que la qualité de ces eaux est de loin supérieure aux normes prévues par l'Organisation mondiale de la santé et par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Mais ce qui nous préoccupe, toujours selon les études que nous avons faites, c'est ce qui va se passer à plus long terme. Si le député se donne la peine de lire le discours que j'ai fait hier soir et la série d'articles que le *Globe and Mail* est en train de publier, je crois qu'il comprendra la différence qui existe entre la situation actuelle et les problèmes qui pourraient surgir un jour.

M. Young: Madame le Président, je n'ai pas lu le discours du ministre, mais j'ai bel et bien lu son communiqué.

LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES DÉPOTOIRS AMÉRICAINS

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président dans son communiqué, le ministre se montre vivement préoccupé par le secteur de Hyde Park, le secteur «S», le Love Canal et d'autres secteurs. Le ministre signale que ce sont ces endroits qui sont les sources de la pollution, déplorant que le gouvernement des États-Unis ne soit pas pressé d'intervenir. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a songé à tenter des poursuites contre ou bien le gouvernement des États-Unis ou les propriétaires de ces dépotoirs, afin de protéger les sources d'approvisionnement en eau potable de quelque quatre millions de riverains canadiens du lac Ontario?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Oui, madame le Président, nous avons songé à ce recours. Le député n'a qu'à relire les réponses que j'ai déjà données à la Chambre à ce sujet pour comprendre pourquoi nous ne croyons pas qu'il serait utile au gouvernement d'intenter des poursuites devant les tribunaux.

Nous avons à notre disposition divers moyens d'intervenir auprès des autorités américaines. Je pense qu'il serait bien peu sage de notre part de délaissier les autres moyens en ayant recours uniquement au processus judiciaire. Car dans ce cas, il serait fort possible, voire probable, que les autorités américaines concluent que puisque nous avons fait appel aux tribunaux il leur faudrait en respecter les conclusions. Or, ce recours est très long et très lent. Bien que nous ayons soutenu de différentes façons des groupes qui ont intenté des procès, néanmoins, d'un point de vue pratique et pour avoir les plus grandes chances de succès auprès de l'administration américaine, nous aurions tort de nous restreindre et de nous limiter à des poursuites judiciaires.

Le député n'a qu'à réexaminer le dossier. Il y verra que nous avons longuement expliqué pourquoi nous avons adopté cette attitude lorsqu'il a été question que le gouvernement fédéral s'en remette aux tribunaux.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES RÉPERCUSSIONS SUR L'OUEST

M. John Thomson (Calgary-Sud): C'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je m'adresse, madame le Président. Le ministre se rend-il compte de l'ampleur des ravages que le Programme énergétique national a causés dans l'Ouest du Canada?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je me demande vraiment si cette question est opportune. Je pourrais traiter d'abondance de chaque politique et en faire ressortir les avantages et l'à-propos.

Mlle MacDonald: Ne vous donnez pas cette peine.